

SEANCE DU 14 AVRIL 2015



DELIBERATION N° 11

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 24
Votants : 29
Pour : 29
Abstentions : /
Contre : /

L'an deux mil quinze, le quatorze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire

Date de convocation : 8 AVRIL 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, M.EVENE, G. LASSABE, MJ ROQUES, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA DEL-PRADO, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, J.DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, P.FAVRAUD, A.MATON,

Membres excusés : G. MOSCHETTI (pouvoir à C.ORDONNES), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), G.ELGART (pouvoir à UA DEL PRADO), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), C.MARTIN (pouvoir à P.FAVRAUD),

Secrétaire de séance : C.DUFOUR

Madame Marie Josée ROQUES, Adjointe, présente au Conseil la convention à intervenir entre la Commune et la SCENE NATIONALE BAYONNE SUD AQUITAIN pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

Vu le décret 2007-450 du 25 mars 2007 portant liste des pièces justificatives de dépenses (rubrique 721),

. **approuve** la convention à passer pour l'année 2015 entre la Commune et la SCENE NATIONALE BAYONNE SUD AQUITAIN pour un montant de subvention de 71 800 € **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention.

Pour extrait certifié conforme

Boucau le 15 avril 2015

Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/04/2015

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/04/2015